

Énergie éolienne : de belles perspectives malgré les difficultés

Les orientations adoptées par le gouvernement français prévoient une hausse substantielle de la part de l'éolien dans le mix énergétique national. Cependant, malgré la baisse constante des coûts, ces belles intentions se heurtent à des obstacles d'ordre administratif.

Une montée en puissance rapide

Depuis le milieu des années 2000, l'éolien se développe à un rythme très soutenu. De 94 gigawatts produits dans l'ensemble du monde en 2007, nous sommes passés à 370 gigawatts en 2014, un chiffre qui devrait atteindre les 800 gigawatts à l'horizon 2030, d'après McKinsey. Cette tendance se confirme aussi à plus petite échelle : d'après les calculs de PwC, l'année 2015 a vu la production d'électricité d'origine éolienne augmenter de 17,4 % par rapport aux niveaux de 2014.

Une baisse des coûts considérable

La mise en place d'éoliennes est soutenue par la baisse des coûts liés à cette technologie : les matériaux deviennent moins chers tandis que l'efficacité des turbines augmente. Entre 2009 et 2015, la coût de cette source énergie a chuté de 58 %, d'après McKinsey. Et ce processus devrait se poursuivre : d'ici 2050, l'Agence internationale de l'énergie prévoit une baisse des coûts de 25% pour les éoliennes terrestres et de 45% pour les éoliennes offshore.

Un optimisme prudent

La France a encore un long chemin à parcourir en matière d'énergie éolienne. À l'heure actuelle, le parc français fournit 10 000 mégawatts, alors que le décret relatif à la Programmation pluriannuelle de l'énergie, publié fin octobre 2016, énonce l'objectif de 24 800 à 30 000 mégawatts par an d'ici 2023. L'accomplissement de cet objectif devrait permettre à la France de tenir l'orientation globale de porter la part des énergies renouvelables à 40 % de la production d'électricité d'ici 2030 contre seulement 19,5 % aujourd'hui.

Cependant, ce beau projet se heurte à des barrières administratives. D'après l'association France Énergie Éolienne, qui regroupe la quasi-totalité des constructeurs d'éolienne alternateur en France, le cadre réglementaire de l'éolien doit être simplifié et stabilisé, le traitement des recours contre les projets doit être accéléré, les délais de raccordement doivent être réduits, et certaines contraintes spatiales doivent être assouplies. Par exemple, la législation en vigueur ne permet pas la construction d'éoliennes à proximité de radars et de zones de vol militaires à basse altitude, à savoir 40 % du territoire national. Cela équivaut à 6 000 mégawatts de perdus pour la France, selon l'association.